

Préambule

L'exposition « +2° ? Les Val-de-Marnais, l'environnement et le climat », présentée en deux volets, aborde les racines du phénomène du réchauffement climatique d'origine humaine dans le territoire géographiquement le plus hétérogène de la Petite couronne : le Val-de-Marne.

Replaçant l'homme, à travers ses choix de société et de développement, au cœur de l'enjeu climatique et environnemental, elle propose une mise en perspective « désorientée » de son entrée dans l'ère du Progrès¹, c'est-à-dire faisant place aux contestations, alertes, critiques et alternatives aux trajectoires qui se sont imposées, d'après la démarche des historiens de l'environnement.

L'exposition, en tirant des fils entre des pratiques anciennes et contemporaines, se propose de démythifier les idées reçues autour de l'écologie. Le recyclage, les mobilités douces, les énergies renouvelables sont-elles nées au XXe siècle ? L'homme est-il entré dans la modernité sans conscience des dangers apportés par la technique ? La compréhension du fait que les actions humaines peuvent influencer sur le climat date-t-elle véritablement des années 1970 ?

Enfin, les 250 ans qu'embrassent les deux volets de l'exposition permettent de mesurer l'accélération de l'activité humaine qui rythme le Progrès et réinterroge notre rapport au territoire avec son lot d'implications notables sur l'environnement. Ainsi, un Paris Centre-Créteil correspond en 1780 à peu près à 3h de trajet à pied, 2h à cheval ; en 1910, 1h en vélo et en voiture ; en 2020, 40 mn en RER et bus ou par le métro, 40 mn en voiture.

1780-1945

Ici débute l'histoire des métamorphoses du Val-de-Marne à l'âge industriel au prisme des altérations environnementales.

Dans cette histoire, la société d'Ancien Régime est consciente du lien unissant homme et environnement : par son action, l'homme peut agir sur son milieu qui s'en trouve modifié, ce qui a des conséquences pour l'un et l'autre.

¹ Moment civilisationnel défini par Auguste Comte en 1850 comme orienté vers un idéal scientifique et technique.

Trois préoccupations environnementales traversent différentes composantes de la société dès la fin du XVIIIe siècle :

- **S'organiser pour exploiter durablement les ressources de la nature.**
- **Préserver la qualité de l'environnement pour garantir la santé des individus.**
- **Démontrer l'impact des actions humaines et particulièrement des déforestations, sur le climat.**

C'est dans ce cadre de pensée que le territoire s'industrialise au XIXe siècle. Il fait le choix du Progrès, mais aussi du risque : l'idée que la technique moderne comporte des risques équivalant aux bénéfices qu'elle apporte est largement présente dans la société du XIXe siècle. En témoignent les controverses suscitées par les innovations techniques. Celle-ci s'imposent à la faveur de coups de force, de « désinhibitions », de procédures qui « légitiment le fait accompli technologique », sous couvert de maîtrise et de connaissance du risque reléguant ainsi au second plan la préservation de l'environnement, comme l'explique Jean-Baptiste Frescoz.

Entre 1880, début de la Seconde Révolution industrielle, et 1945, cette tendance se confirme. Le risque s'accroît avec le nombre et l'ampleur des industries sur le territoire : plusieurs catastrophes technologiques ont lieu. Viennent la Première Guerre mondiale puis la Seconde, deux temps forts de « désinhibition » de l'innovation technique. Chimie de synthèse et industrie mécanique sont mobilisées pour créer des armes de destruction qui seront pour certaines réorientées après les conflits vers des usages civils. C'est le cas des pesticides, ayant profité des recherches sur les gaz de combat, ou encore de la voiture. Ainsi peut-on voir dans les guerres la matrice des évolutions du XXe siècle, des « Trente Glorieuses » notamment, ces trois décennies prospères qui voient éclore la société de consommation après 1945.